

Gouvernance des compagnies d'assurance

Principes et bonnes pratiques

OBJECTIFS

- Identifier les grands principes de la gouvernance
- Connaître les tendances et les évolutions prévisibles
- Maîtriser les principaux enjeux de la gouvernance
- Contribuer à la mise en place et au perfectionnement d'un système de gouvernance spécifique et adapté au secteur de l'assurance

PROGRAMME

A. GOUVERNANCE : PRINCIPES, RÉGLEMENTATION ET PRATIQUES

1. Définition de la gouvernance
2. Principes fondateurs d'une bonne gouvernance
3. Rappel du rôle des trois acteurs et leurs instances : Actionnaires – Assemblée générale, administrateurs – Conseil et direction générale
4. Quelles sont les autres parties prenantes ?
5. Essentiel de la réglementation
6. Pratiques et recommandations
7. Approche internationale de la gouvernance des entreprises
8. Attentes en matière de communication et de transparence :
 - a) quelles informations, pour qui, sous quelle forme ?
 - b) quel apport pour l'environnement de l'entreprise ?

B. QUELLE GOUVERNANCE POUR UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE ?

1. Analyse des enjeux de la gouvernance, vision des différents acteurs
2. Critères spécifiques d'une compagnie d'assurance à prendre en compte
3. Quelques facteurs d'amélioration de l'efficacité de la gouvernance
4. Définition d'un système de gouvernance d'une compagnie d'assurance
5. Mise en place d'un système de gouvernance dans une compagnie d'assurance

PUBLIC

- Dirigeants
- Administrateurs, secrétaires CA
- Directeurs
- Cadres financiers, comptables et juridiques

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

POINTS FORTS

Le formateur expose les principes juridiques et pratiques de la gouvernance en France et échange avec les participants sur leurs transpositions au secteur de l'assurance.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et/ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

6 novembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.